

## Saint Hermenfroy (Hermenfridus) ( ? -vers 621)

Moine de Luxeuil.

Evêque de Verdun (Meuse).

Fêté le 8 décembre.

Il sortait d'une famille noble de la région de Strasbourg. Dès qu'il fut en âge, on l'envoya, comme les jeunes seigneurs de son temps, à la cour du roi Childebert II, et il y fut élevé avec ses deux fils, Théodebert et Thierry. A la mort de Childebert, on sait que ses États furent partagés : Théodebert eut l'Austrasie et Thierry la Bourgogne. Ermenfroy s'attacha à Thierry II et le suivit dans ses expéditions militaires. Mais la licence des camps et le spectacle des maux sans nombre qu'engendrait la guerre ne tardèrent pas à inspirer au jeune leude un profond dégoût pour la carrière des armes : il résolut de quitter le monde.

Il avait eu certainement l'occasion de voir plus d'une fois [saint Colomban](#), soit au palais de Thierry II, soit en accompagnant son maître dans ses visites à Luxeuil. Et il gardait sans doute au fond de son âme le souvenir des pieux entretiens du grand moine avec le monarque. Ainsi s'expliqueraient, tout à la fois, la vocation du jeune seigneur alsacien et le choix qu'il fit de l'abbaye de Luxeuil. Car c'est à Luxeuil qu'Ermenfroy embrassa la vie monastique.

Mais la gloire, qu'il avait voulu fuir en se déroband au monde, vint bientôt le retrouver sous une autre forme. On n'avait pas oublié à la cour d'Austrasie, pas plus que dans les provinces limitrophes de l'Alsace, ce noble adolescent qui avait eu le courage de renoncer à un avenir plein de promesses pour revêtir le froc des moines colombanistes. On savait qu'il faisait bonne figure parmi ces centaines de saints religieux, dont beaucoup appartenaient aux plus illustres familles de l'aristocratie franque. Aussi, quand l'Église de Verdun fut devenue veuve, par la mort de son évêque Charimire (ou Charimère ou Caraimère), entre 609 et 612, le peuple et le clergé de cette ville désignèrent tout d'une voix Ermenfroy pour lui succéder.

Une si haute dignité ne pouvait qu'alarmer la modestie de l'humble moine : il la refusa énergiquement. Le roi Théodebert s'empressa de donner son consentement, en déclarant qu'on ne pouvait faire un choix plus conforme à ses désirs. Les magistrats et une députation du clergé de Verdun vinrent à Luxeuil solliciter l'acceptation du pieu solitaire. Ses parents lui firent aussi de vives instances. Ce fut en vain.

« Rien ne put triompher de la résistance d'Ermenfroy ; et jamais, sans doute, l'Église de Verdun ne l'eût compté parmi ses pontifes si une voix plus puissante n'eût parlé au nom du ciel. L'abbé de Luxeuil ordonna à Ermenfroy d'accepter, en vertu de la sainte obéissance : et le pieu cénobite courba, en pleurant, la tête sous le joug.

« Sacré par Sévérin, métropolitain de Trêves, il se montra à la hauteur de sa tâche ; sans rien perdre des vertus du solitaire, il fit éclater celles qui conviennent au pontife. Les circonstances malheureuses qui affligèrent peu après l'Église de Verdun fournirent au saint prélat ample matière à exercer sa patience. En effet, l'altière Brunehaut, obligée de fuir l'Austrasie devant la colère des grands de ce royaume, avait cherché un refuge chez son petit-fils Thierry, roi de Bourgogne. Bientôt elle parvint à inspirer sa haine et ses ressentiments à ce prince et le détermina à déclarer la guerre à son frère Théodebert. De sanglants combats furent livrés à Toul et à Tolbiac, et Théodebert, vaincu et fait prisonnier, fut mis à mort. L'Austrasie devint la proie du vainqueur, qui la livra en pillage à ses troupes.

« L'Église de Verdun souffrit horriblement de ces dévastations. Elle se vit en particulier enlever toutes les terres et tous les revenus dont Childebert l'avait dotée en considération de son vertueux évêque, saint Airy (Agericus). Malheureusement, ce prélat avait encouru la haine de Brunehaut, pour avoir plusieurs fois traversé ses desseins : notamment en protégeant la vie de deux seigneurs, Gontran-Boson et Bertefroy, contre les ressentiments de la cour, et aussi en donnant à Childebert des conseils dont ne s'accommodait point l'ambition de cette orgueilleuse princesse. Bien plus, Charimère, successeur d'Airy et prédécesseur de notre saint, avait été élu et maintenu malgré elle : ce qui avait porté au comble son irritation contre l'Église de Verdun.

« D'autre part, Ermenfroy, en qualité d'élève de saint Colomban, ne pouvait lui être indifférent. Elle avait trop vivement haï le maître, qu'elle était parvenue à faire proscrire, pour ne pas aussi décharger sa colère sur le disciple. Ces motifs expliquent suffisamment les calamités particulières qu'eut à supporter l'Église de Verdun. Ses propriétés furent en partie réunies au fisc royal, en partie livrées aux chefs bourguignons, comme récompenses militaires. »

On devine combien le saint évêque dut souffrir de tous ces malheurs.

« La misère alla à un tel point que les clercs de la cathédrale furent obligés d'interrompre le service divin, par la nécessité où ils étaient d'aller ailleurs mendier leur subsistance. On dut faire venir des prêtres des campagnes pour dire quelques messes basses et satisfaire ainsi à la dévotion des fidèles. »

Ces cruelles épreuves durèrent pendant tout l'épiscopat d'Ermenfroy. Ce fut en vain qu'il s'efforça de faire cesser ces criantes injustices : ses démarches restèrent sans succès. Même sous le règne réparateur de Clotaire II, cependant si bien disposé en faveur de saint Colomban et de ses disciples, cette déplorable situation resta inchangée, tant le mal était étendu et enraciné. Ermenfroy n'eut donc pas la consolation de voir la restauration de son Église. « Tout son pontificat se passa ainsi dans le deuil et dans la tristesse, et les historiens affirment que, l'aspect continu des misères de son peuple ayant peu à peu miné sa santé, il mourut enfin prématurément, victime de sa charité pour ses ouailles », le 8 décembre vers 630.

De bonne heure on décerna à Ermenfroy le titre de saint. On célébrait anciennement sa fête, dans le diocèse de Verdun, non le 8 décembre, jour de sa bienheureuse mort, mais

le 7 février, qui était probablement le jour anniversaire de quelque translation des reliques du saint.

Après sa mort l'évêché de Verdun fut administré, successivement, par plusieurs évêques formés à l'abbaye de Tholey (Sarre) dont le célèbre Saint Paul (641 – 648). Ce monastère a été fondé au début du VIIe siècle par un moine irlandais saint Wandelin.

Ne pas confondre avec Ermenfroi (Ermenfredus), abbé de Cusance (Doubs)

Source bibliographique :

Gilles Cugnier, *Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés*, 2004-2006, tome 1, page 203, édition Guéniot, Langres, en vente auprès de notre association, page [Publications](#).

Association Les Amis de Saint Colomban de Luxeuil

[www.amisaintcolomban.net](http://www.amisaintcolomban.net)